



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@Villedelormont sur [Twitter](https://twitter.com/Villedelormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/Villedelormont), [Instagram](https://www.instagram.com/Villedelormont), [Youtube](https://www.youtube.com/Villedelormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/Villedelormont)

Communiqué de presse

Jeudi 5 septembre

Lormont obtient le label d'excellence «Cités éducatives»

Lormont figure parmi les 80 territoires lauréats du label « Cités éducatives ». Une récompense collective qui fait suite aux efforts fournis par l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune. Cette distinction a pour ambition, pour les trois années à venir, le développement de nouvelles actions et de nombreux moyens destinés aux jeunes lormontais.

La réussite éducative : l'une des grandes priorités de la politique de la ville

Jusqu'en 2022, la municipalité pourra donc compter sur le soutien financier de l'État et mettre en place différents projets au sein des écoles classées en zone d'éducation prioritaire (REP+).

Le programme repose sur trois objectifs : conforter le rôle de l'école et la réussite scolaire, promouvoir la continuité éducative, impliquant tous les acteurs et les ressources du territoire et enfin, ouvrir le champ des possibles.

Lormont est la seule commune de la Gironde à avoir obtenu le label, au sein d'une démarche partenariale, copilotée par l'Éducation Nationale, avec la Préfecture et la Caisse d'Allocations Familiales. Elle poursuit ainsi sa volonté de développer l'ambition scolaire, de travailler sur l'orientation, de favoriser l'insertion professionnelle et de prévenir le décrochage.

Pour rappel, ce dispositif annonce l'attribution d'une enveloppe globale d'un peu plus de 100 millions d'euros d'ici à 2022 pour soutenir, coordonner ou encore renforcer les actions et les dispositifs existant en faveur de la réussite scolaire des 3-25 ans.

« Nous renforcerons l'ambition éducative en mobilisant les acteurs éducatifs dont les parents, en mettant en place un contrat d'objectifs partagés, en favorisant les initiatives et en créant du sur mesure pour chaque enfant. L'avenir est conditionné par l'éducation, l'instruction et la formation à la citoyenneté. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de 2050. L'école ne doit pas se contenter de s'adapter, mais elle doit devancer et susciter le changement ».

Josette Belloq, 1ère adjointe, déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la petite enfance à la Ville de Lormont.